



ECHOS *de la* MONUSCO

Volume VII - N°51 • Novembre 2015



Bienvenue en RDC, M. Sidikou

Dossier

Focus sur le Katanga





Le terril et la cheminée de la Gécamines à Lubumbashi

Photo Tiers

La feuille de route de Maman Sidikou mise en oeuvre

✎ Par Charles Bambara*

Sommaire

Vue de la Mission

- 3 Le Conseil de Sécurité appelle à la reprise d'une coopération totale MONUSCO - FARDC pour neutraliser tous les groupes armés en RDC
- 4 Maman S. Sidikou : "La solution des problèmes du Congo viendra des Congolais"
- 5 Fin de mission pour le général Carlos Alberto dos Santos Cruz, Commandant de la Force onusienne en RDC

Dossier

- 6 Focus sur le Katanga: Présentation du Katanga
- 7 L'Organisation des Nations Unies au Katanga : De l'ONUC à la MONUSCO
- 9 La MONUSCO suit avec attention les nouveaux enjeux politiques au Katanga
- 11 Une unité d'action entre FARDC et Force MONUSCO au service de la protection de la population dans le Katanga
- 12 Interview : Le général Jean Claude Kifwa : "Je suis satisfait de la collaboration avec la MONUSCO"
- 13 Interview : Amadou Moumouni, Contrôleur général de police, chef secteur de la police des Nations Unies à Kalemie
- 14 Manono : Ilot de stabilité de Mpyana, bilan d'une action de stabilisation dans la province du Tanganyika
- 15 Conflit intercommunautaire pygmée-bantous : La MONUSCO appuie la mise en place des comités de dialogue et de résolution de conflit

Sport

- 19 Le Tout puissant Mazembe
La légende du football Congolais au service de l'unité nationale

Directeur de l'Information Publique
Charles Antoine Bambara

Coordonnatrice des Publications
Aissatou Laba Toure

Rédacteur-en-Chef
Tom Tshibangu

Infographiste
Jésus Nzambi Sublime

Contributeurs

Amadou Ba, Yulu Kabamba, Abdourahmane Diallo, Jean-Tobie Okala, Martine Pochon, Nana Rosine Ngangoué

Un Nouveau Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies vient d'arriver en RDC. Maman Sambo Sidikou a reçu sa feuille de route à New-York au siège de l'organisation mondiale, des mains de Ban Ki Moon. Une feuille de route où l'on retrouve bien entendu les grandes lignes de la dernière résolution 2211 du Conseil de Sécurité des Nations Unies : Protection des civils, neutralisation des groupes armés – dialogue stratégique - reprise de la coopération militaire FARDC-MONUSCO – Elections.



Son expérience dans l'un des points les plus chauds du continent, la Somalie, où il était à la tête de la Mission de l'Union Africaine, lui sera fort utile en RDC où la protection des civils et la neutralisation des groupes armés sont au cœur de la Mission.

Prenant la mesure des défis sécuritaires auxquels il fera face en tant que nouveau patron de la MONUSCO, M. Sidikou a décidé que sa première visite hors de Kinshasa se fera à Beni. Pour justement toucher du doigt les défis sécuritaires de l'est du pays. L'ADF, quoique sérieusement affaibli, continue de défier les FARDC et la MONUSCO.

Mais, il va sans dire qu'après Beni, Maman Sidikou se fera le devoir de rendre visite aussi à tous les bureaux de la MONUSCO à travers la RDC: Goma – Bukavu – Uvira – Kalémie — Bunia – Kisangani – Dungen - Lubumbashi.

D'ailleurs ce numéro spécial - Echo de la MONUSCO - est consacré en partie à l'ancienne province du Katanga, éclatée maintenant en quatre provinces. Une province qui par son dynamisme et son potentiel minier a été depuis longtemps le fer de lance de l'économie congolaise.

Ces derniers mois, des éléments du bataillon béninois de la MONUSCO ont fortement contribué à la sécurisation des populations dans cette province, notamment dans le triangle de la mort : Manono - Mitwaba – Pweto.

Le général Jean Claude Kifwa, de la 2^{ème} zone de défense des FARDC, s'est félicité de la collaboration entre les militaires de la MONUSCO basés dans l'ex province du Katanga et les FARDC. « Résultat – a-t-il affirmé- la sécurité est presque rétablie dans le triangle Manono – Mitwaba- Pweto.

D'ailleurs, l'ancien gouverneur de la province, Moïse Katumbi est sur la même longueur d'onde. Après avoir quitté ses fonctions il a, dans une interview, déclaré que «La MONUSCO est vraiment un très bon partenaire pour la RDC. Il suffit juste de jeter un regard rétrospectif sur les événements de notre pays. Nous avons eu tant de problèmes, beau-

Le Conseil de Sécurité appelle à la reprise d'une coopération totale MONUSCO - FARDC pour neutraliser tous les groupes armés en RDC

Suite à la présentation du rapport du Secrétaire général de l'ONU sur la situation en RDC et l'état de la mise en oeuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la région, le président du Conseil de Sécurité a fait une déclaration le 9 novembre dont voici la teneur.

« Le Conseil de sécurité se félicite de la désignation de Maman S. Sidikou comme Représentant spécial du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo et Chef de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et l'assure de son soutien sans réserve. Il remercie son prédécesseur, Martin Kobler, de son implication et de son importante contribution, au cours des deux dernières années, à l'exécution du mandat de la Mission.

Le Conseil note que les conditions de sécurité dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) se sont quelque peu améliorées au cours des quatorze dernières années mais reste vivement préoccupé par la crise humanitaire et l'insécurité dues aux activités déstabilisatrices que continuent de mener des groupes armés nationaux et étrangers. Il insiste à nouveau sur la nécessité absolue de neutraliser définitivement les groupes armés qui sévissent en République démocratique du Congo, en particulier les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), mais aussi les Forces démocratiques alliées (ADF), les Forces de résistance patriotiques en Ituri (FRPI) et l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), et souligne à nouveau que l'État doit exercer son autorité sur les régions abandonnées par les groupes armés et qu'il importe d'adopter des mesures pour assurer efficacement le désarmement, la démobilisation et la réintégration des anciens combattants.

Le Conseil reconnaît l'importance des opérations conjointes et note avec préoccupation que les opérations offensives menées conjointement par les Forces armées de la République démocratique du Congo et la brigade d'intervention en coopération avec l'ensemble de la MONUSCO n'ont toujours pas repris. Il appelle à la reprise immédiate d'une coopération

pleine et entière afin de neutraliser les groupes armés qui agissent en République démocratique du Congo, en particulier les Forces démocratiques de libération du Rwanda, comme le prescrit sa résolution 2211 (2015).

Le Conseil se déclare à nouveau préoccupé par la lenteur de la mise en oeuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région signé à Addis-Abeba en février 2013, ainsi que des Déclarations de Nairobi de décembre 2013, et demande à toutes les parties, y compris les chefs de l'ex-M23, de coopérer pleinement pour accélérer le rapatriement et la réintégration des combattants de l'ex-M23 se trouvant toujours en Ouganda et au Rwanda, et de participer aux mécanismes de mise en oeuvre des Déclarations de Nairobi.

Le Conseil reste profondément préoccupé par le niveau constamment élevé des violences, ainsi que des violations des droits de l'homme et du droit international et des atteintes qui y sont portées, en particulier dans l'est de la République démocratique du Congo. Il condamne en particulier les attaques ciblées menées contre les civils, les violences sexistes et sexuelles généralisées, l'enrôlement et l'utilisation systématiques d'enfants par des groupes armés, le déplacement forcé de nombreux civils, les exécutions extrajudiciaires et les arrestations arbitraires. Il prend note des progrès accomplis par le Gouvernement de la République démocratique du Congo dans la mise en oeuvre de plans d'action visant à prévenir l'enrôlement et l'utilisation d'enfants ainsi que les violences sexuelles que pratiquent les Forces armées de la République démocratique du Congo et à y mettre un terme, et lui demande de poursuivre ses efforts, avec l'appui de la MONUSCO, en vue de parvenir à la complète mise en oeuvre de ces plans, y compris de ceux concernant la lutte contre l'impunité dont bénéficient les auteurs de violences sexuelles et de

violations commises à l'encontre des enfants. Il exhorte le Gouvernement à poursuivre son action pour traduire en justice et faire répondre de leurs actes les responsables de violations du droit international humanitaire ou de violations des droits de l'homme et d'atteintes à ces droits, et en particulier celles qui pourraient constituer un génocide, des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité.

Le Conseil demande au Gouvernement de la République démocratique du Congo et à ses partenaires nationaux de veiller à ce que les élections se déroulent sans encombre et dans les délais prévus, en particulier s'agissant des élections présidentielle et législatives qui doivent se tenir en novembre 2016 conformément à la Constitution et dans le respect des dispositions de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance. Le Conseil se déclare une nouvelle fois préoccupé par l'intensification des tensions politiques en République démocratique du Congo et exhorte le Gouvernement et toutes les parties concernées, à créer les conditions nécessaires pour que les élections soient libres, justes, crédibles, inclusives, transparentes et pacifiques et qu'elles respectent le calendrier et la Constitution congolaise afin de poser les bases d'une stabilité et d'un développement durables en République démocratique du Congo.

Le Conseil salue l'engagement pris par le Gouvernement de la République démocratique du Congo de participer pleinement au dialogue stratégique avec la MONUSCO, conformément aux dispositions de sa résolution 2211 (2015), et espère la reprise rapide des pourparlers. Il réaffirme son plein appui à la MONUSCO et appelle toutes les parties à coopérer pleinement avec celle-ci et à rester attachées à l'exécution complète et objective de son mandat. À cette fin, il exprime son plein appui au nouveau Représentant spécial du Secrétaire général, Maman Sambo Sidikou ■

Maman S. Sidikou : “La solution des problèmes du Congo viendra des Congolais”

Le nouveau Représentant spécial du Secrétaire général de l'Onu en RDC et chef de la MONUSCO, Maman Sambo Sidikou, est arrivé à Kinshasa le lundi 16 novembre 2015.

Par Lydie Betyna/MONUSCO



Photo MONUSCO/Michael Ali

Le nouveau Représentant spécial du Secrétaire général de l'Onu en RDC, Maman S. Sidikou, reçu par le président de la République, au palais de la Nation à Kinshasa.

Le Nigérien remplace, à la tête de la Mission de l'Onu en RDC, l'Allemand Martin Kobler dont le mandat a pris fin le 31 octobre dernier.

De l'aéroport international de N'djili, Maman S. Sidikou est allé tout droit au quartier général de la MONUSCO, où il a été accueilli par le personnel civil et par la garde

d'honneur du contingent ghanéen, au cours d'une cérémonie de bienvenue en présence du Représentant adjoint David Gressly ainsi que du commandant de la Force militaire de la MONUSCO, le Lieutenant-général Alberto Carlos dos Santos Cruz, lui-même en fin de mandat.

Il a ensuite eu une première séance de travail avec ses plus proches collaborateurs. Le 17 novembre, le nouveau numéro un de la MONUSCO s'est entretenu avec les chefs des départements et responsables des différentes sections organiques de la Mission, avant de tenir, le 23 novembre, sa première réunion de prise de contact avec l'ensemble du personnel.

Plusieurs défis l'attendent, dont le rétablissement du dialogue et de la confiance entre les autorités congolaises et la MONUSCO.

Rencontre avec Joseph Kabila.

Le 24 novembre, M. Sidikou a été reçu par le président de la RDC, Joseph Kabila, avec qui il a notamment discuté des élections à venir et de la contribution de la Mission onusienne. Au terme de cet entretien, M. Sidikou a déclaré que la MONUSCO a notamment pour mission d'accompagner

la RDC “vers plus de stabilité”. “Notre grande tâche c'est d'accompagner le Congo dans sa marche vers plus de stabilité, y compris politique. Nous avons brièvement évoqué la question des élections à venir. Nous avons évidemment comme d'habitude réitéré le fait que nous encourageons tous les Congolais à un dialogue inclusif parce que la solution des problèmes du Congo ne viendra pas des Nations Unies, mais ça viendra des Congolais. Je pense que le président de la République est en train de donner la preuve que c'est cela qu'il veut. Nous attendons les prochains jours pour savoir comment les choses vont se mettre en place et notre soutien sera conséquent, évidemment en fonction de la demande des Congolais”, a indiqué le chef de la MONUSCO.

Parcours professionnel avant sa nouvelle nomination

Maman S. Sidikou apporte à ses nouvelles fonctions une vaste expérience internationale de plus de 25 ans. Avant sa nomination à la tête de la MONUSCO, il était le Représentant spécial de l'Union africaine pour la Somalie et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM).

Il a occupé divers postes de responsabilité au service de son gouvernement depuis 1976, et plus récemment comme ambassadeur du Niger aux États-Unis (2011-2014).

En 1999, M. Sidikou a été chef de cabinet du Président de la République du Niger, avec rang de Ministre et entre 1997 et 1999, ministre des Affaires étrangères et de l'Intégration africaine.

Il a également servi en tant que chef de cabinet du Premier ministre et directeur de la télévision nationale au sein du ministère de l'Information.

Entre 1999 et 2011, M. Sidikou a travaillé pour la Banque mondiale à Washington DC, pour le Fonds des Nations Unies pour l'enfance au Nigeria, en Afghanistan, en Irak et en Jordanie, ainsi que pour l'ONG Save the Children-UK au Rwanda et en République démocratique du Congo.

Titulaire d'un doctorat en éducation de l'Université d'État de Floride, il est marié et père de deux enfants ■

Editorial Suite de la page 2

coups de rebellions, ici comme à l'Est de la RDC. Tout le monde a vu l'implication de la MONUSCO pour permettre à la RDC de gagner ces guerres. Nous devons plutôt dire sincèrement merci à la MONUSCO”.

Au-delà de la province du Haut Katanga, la MONUSCO est engagée à prêter main forte aux FARDC pour neutraliser l'ensemble des groupes armés et envisager dans le cadre du Dialogue Stratégique, la meilleure stratégie de sortie possible de la MONUSCO de la RDC. C'est ce que veut le Conseil de Sécurité et les partenaires congolais de la MONUSCO s'inscrivent aussi dans cette dynamique ■

*Directeur de la Division l'Information Publique

Fin de mission pour le général Carlos Alberto dos Santos Cruz, Commandant de la Force onusienne en RDC

Le lieutenant-général Carlos Alberto dos Santos Cruz, dont le mandat est arrivé à terme après deux ans et six mois à la tête de la Force de la MONUSCO, a fait ses adieux à la RDC dans un discours prononcé mercredi 11 novembre 2015 à Goma, chef-lieu du Nord Kivu, où il a établi l'Etat-major de la Force. Discours empreint de modestie dans lequel le général brésilien a notamment rendu hommage à tous les partenaires dans la quête de paix et de stabilité dans ce pays, appelé à "devenir grand, un destin que rien ni personne ne va arrêter".

Par Fathya Waberi/MONUSCO

“Je pars de la mission avec beaucoup de frustrations pour n'avoir pas été en mesure de faire plus pour le peuple congolais” a déclaré Dos Santos Cruz avec l'humilité qui le caractérise. Son ambition était de pouvoir «réduire la souffrance des populations», a-t-il poursuivi, expliquant que, malgré les risques encourus au quotidien, il puisait sa motivation dans *“la volonté d'aider les plus vulnérables contre les bandes criminelles (...) improprement appelées groupes armés”*.

Ce que l'histoire retiendra de Dos Santos Cruz au plan opérationnel : vision et efficacité

Selon ses troupes, on retiendra qu'il a, *“en deux ans et demi, apporté une importante contribution pour rendre plus efficaces la Force et la Brigade d'intervention également placée sous son autorité et qu'il s'est constamment employé à développer la confiance entre la MONUSCO et les Forces armées de la RDC (FARDC), ce qui constitue à coup sûr un atout pour les prochaines victoires contre les forces négatives”*.

La postérité se souviendra que le gé-



Photo MONUSCO

Le général Carlos Alberto dos Santos Cruz

néral dos Santos Cruz ordonna la mise en œuvre de l'artillerie lourde par la Brigade d'intervention de la MONUSCO, en appui à l'offensive des FARDC de fin octobre-début novembre 2013 contre le M23, contribuant de manière décisive à la défaite de ce mouvement rebelle et à son éviction des régions de Nyiragongo et de Rutshuru. Suite à cette amélioration des conditions de sécurité, la route Sake-Pinga a pu être construite, permettant notamment le retour de près de 100 000 personnes dans les régions situées sur l'axe Mbau-Kamango, malgré la présence des forces négatives de l'ADF.

Au plan humain : simplicité et humanité

De l'homme, on retiendra d'abord sa simplicité dont on a vu un exemple le 12 novembre 2015, lorsque Carlos Alberto dos Santos Cruz, 63 ans, et plus de 40 ans d'expérience

militaire, s'est laissé décorer par un simple soldat tanzanien, en même temps que 56 autres officiers et sous-officiers de la Force arrivés en fin de mission.

Puis, on notera sa profonde empathie pour les Congolais. *“Ces populations que nous sommes appelés à servir ont besoin de notre assistance et nous devons le faire avec respect, désintéret, abnégation et sincérité”*, aimait à rappeler le général Dos Santos Cruz à ses hommes.

Rappelons que le lieutenant général Carlos Alberto dos Santos Cruz avait commandé la Force de la Mission des Nations pour la Stabilisation en Haïti de janvier 2007 à avril 2009, avant de se voir confier, en juin 2013, le commandement de la Force de la MONUSCO. Il rentre chez lui au Brésil, où il va retrouver son épouse, ses 3 enfants et ses 3 petits-enfants ■

Focus sur le Katanga

Le terril de Lubumbashi : une montagne constituée de plus d'une dizaine de millions de tonnes du résidu du traitement de cuivre

Photo Tiers



Présentation du Katanga

Par Nana Rosine Ngangoué/MONUSCO

Le Katanga est la province la plus méridionale de la République Démocratique du Congo, dont la capitale est Lubumbashi (anciennement Elisabethville). Située dans le Sud-Est de la RDC et entièrement dans l'hémisphère austral, la province du Katanga occupe la deuxième position parmi les provinces du pays par sa superficie (496 871 km²) après la province Orientale. Sa population est estimée à environ 8,2 millions d'habitants. Carrefour important, le Katanga est limité par quatre provinces du pays : le Sud-Kivu au nord-est, le Maniema au nord et les deux Kasai au nord-ouest. Le Katanga partage avec trois pays la frontière de la RDC : l'Angola au sud-ouest, la Zambie au sud et au sud-est et la Tanzanie à l'est.

À la suite de la nouvelle réforme administrative (découpage) instituée dans le pays cette année, la Province du Katanga a été démembrée en 4 provinces distinctes à savoir: le Haut-Katanga, avec comme chef-lieu Lubumbashi, le Lualaba, avec comme chef-lieu Kolwezi, le Haut-Lomami, avec comme chef-lieu Kamina et enfin le Tanganyika, avec comme chef-lieu, Kalemie.

Aperçu socio-économique

La province du Katanga est l'une des plus riches du pays, en termes de ressources minières. La ceinture du Cuivre d'Afrique centrale traverse le Katanga sur près de 1500 km dans sa partie sud. Son territoire est également riche en uranium, cobalt, manganèse, coltan, zinc, germanium, cassitérite, magnésium,

or, radium malachite, etc. La ville de Lubumbashi abrite les principales sociétés minières du pays.

Cependant, la grande majorité des communautés rurales vit dans un état de pauvreté extrême en raison du manque de services sociaux et d'infrastructures de production, la faiblesse de l'investissement agricole, la faible capacité de réinvestissement des revenus provenant de l'industrie de l'extraction dans le tissu social et productif. L'exploitation minière est principalement de nature artisanale et le secteur est dominé par un certain nombre de monopoles.

Le potentiel agricole du Katanga est énorme. Cependant, le secteur agricole est affecté par l'insuffisance des investissements, par la pollution due à l'exploitation minière ; et souffre également de la concurrence de l'industrie extractive. La plupart des denrées alimentaires consommées au Katanga est importée à partir de la Zambie, de l'Afrique du Sud, de la Namibie ou de la Tanzanie. La rétrocession des taxes dues à la province par le gouvernement central est de 5%, seulement, alors que le Katanga pourvoit à hauteur de 40% aux ressources budgétaires nationales. Selon le Gouvernement sortant de l'ex-province du Katanga, de 2007 à avril 2015, l'ex-Katanga enregistre des arriérés de rétrocession ainsi que sur la redevance minière de 2,5 milliards de dollars.

Situation sécuritaire

La situation sécuritaire au Katanga est mar-

quée par la présence de miliciens "Kata-Katanga" (c.-à-d. couper le Katanga du reste du Congo). Depuis l'évasion de leur chef Gédéon Kyungu Mutanga de prison en septembre 2011, la situation de sécurité dans la province n'a pas cessé de se détériorer. Soutenu par de puissants lobbies sécessionnistes et une partie de la diaspora katan-gaise, Gédéon est à la tête d'une milice de Mai-Mai précédemment démobilisés et d'un nombre élevé d'enfants. En août 2012, cette milice Mai-Mai a commencé à déstabiliser le fameux «triangle de la mort» (les territoires de Manono, Mitwaba, Pweto et Moba). Le 30 juin 2013, environ 400 Kata-Katanga avaient attaqué la capitale Lubumbashi, et hissé le drapeau de la "République du Katanga", avant de trouver refuge au quartier général de la MONUSCO d'où ils avaient été transférés à Kinshasa. D'octobre à février 2014, les Kata-Katanga avaient lancé une campagne de terre brûlée dans les territoires de Pweto, Manono et Mitwaba, brûlant jusqu'à 80 villages. La partie nord de la province du Katanga, à la frontière avec le Sud-Kivu, a également été touchée par le débordement du conflit dans les Kivus. Un conflit communautaire, en cours, entre les communautés Luba et Pygmées a causé le déplacement de quelque 80.000 personnes dans la province.

Crise humanitaire

Les campagnes de terreur organisées par les Mai-Mai Kata-Katanga avaient causé le déplacement de plus de 400.000 civils dans l'ensemble de la province, faisant passer ainsi le chiffre global des déplacés dans cette province à plus de 600.000 personnes. Les zones les plus touchées sont les territoires de Pweto, Manono, Malemba Nkulu Mitwaba, Moba et Kalemie. La majorité des personnes déplacées sont à l'abri dans des familles d'accueil, d'autres errent dans les forêts ou sont recueillis dans des camps de déplacés. Ces déplacements de civils ont affecté la production agricole, affaiblissant ainsi la sécurité alimentaire. Jusqu'à 34.000 enfants se sont retrouvés en dehors du système scolaire, du fait des conflits. La Province est également en proie à des épidémies récurrentes de choléra et de rougeole.

Depuis la mi-2012, les agences humanitaires des Nations Unies telles que le HCR, le PAM, l'UNICEF ont intensifié leurs activités suite à la flambée des chiffres de déplacés causés non seulement par l'activisme des Mai-Mai, mais aussi du fait des conflits communautaires et des inondations. Le gouvernement provincial a contribué à ces efforts en donnant souvent des fonds directement aux agences de l'ONU ■

L'Organisation des Nations Unies au Katanga de l'ONUC à la MONUSCO

Le Katanga, désormais morcelé en quatre provinces, constitue un enjeu géostratégique, géopolitique et économique important au Congo et dans le monde. Il est un espace où différents intérêts (politiques, économiques, financiers, militaires) se rencontrent, s'associent, divergent, s'affrontent jusqu'au point de générer des crises et des tragédies. Le Katanga cristallise à lui seul les efforts des Nations Unies dans la résolution des crises qui ont secoué le Congo depuis son indépendance.

✂ Par Emmanuel M. Banywesize*

Le Congo est né comme État, indépendant, dans un contexte international complexe formalisé par l'Acte général de Berlin du 28 février 1885. Cet acte fondait le projet de Léopold II, Roi des Belges, de doter son Royaume d'une colonie. Il scellait aussi la naissance d'une "Communauté internationale" autour d'un espace voué à la liberté de commerce : le Bassin du Congo. Il était la raison d'être de l'Association internationale du Congo qui fut transformée en État indépendant du Congo. Au début du XXe siècle, cet État est devenu une colonie belge. Il a accédé à la souveraineté internationale le 30 juin 1960.

En somme, son histoire est celle d'un État maintes fois secoué par des crises qui menacent son existence. Depuis la Conférence de Berlin, cet espace a maintes fois échappé à la partition. Objet des querelles entre les grandes puissances coloniales qu'étaient l'Angleterre, la France et le Portugal, l'État Indépendant du Congo avait été laissé au Roi Léopold II, qui devait le gérer en garantissant la liberté de commerce à toutes autres puissances signataires de l'Acte général.

En 1960, deux mois après l'indépendance, trois crises majeures venaient énerver la souveraineté du Congo. A savoir, la crise de la dégradation de l'ordre public consécutive à la minuterie des soldats congolais contre leurs encadreurs belges ; celle de la sécession de la province du Kasai et surtout du Katanga ; celle provoquée par l'envoi des troupes au Congo par la Belgique pour protéger ses citoyens et ses intérêts économiques, mais aussi soutenir les mouvements sécessionnistes du Katanga et du Kasai. Cette intervention violait, en droit et en fait, le traité belgo-congolais signé à la veille de l'indépendance du Congo.

Le Gouvernement congolais formula, le 12 et 13 juillet 1960, une demande d'assistance à l'ONU. L'Opération des Nations Unies au Congo, fut créée. Les cinq objec-



Emmanuel Banywesize, professeur à l'Université

tifs assignés à l'ONUC étaient : restaurer et maintenir l'ordre public dans l'ensemble du Congo, empêcher la guerre civile et contenir les conflits tribaux, transformer l'Armée nationale

congolaise en une force de sécurité interne, restaurer et maintenir l'intégrité territoriale et l'indépendance politique du Congo, éliminer les interférences extérieures dans les



Le roi Baudouin 1^{er} de Belgique en compagnie du président Joseph Kasavubu (au milieu) et du premier ministre Patrice Emery Lumumba lors d'une visite au Congo

affaires internes du Congo.

L'ONU stabilise le Katanga

Le contexte était marqué par la rivalité idéologique entre l'Ouest et l'Est. La conséquence en était notamment l'absence du soutien effectif des grandes puissances à la mission onusienne. De plus, celle-ci avait été émaillée par des incompréhensions entre, d'une part, les acteurs loyalistes et les partisans de la sécession et, d'autre part, entre autorités de Léopoldville et celles du Katanga. Dans ce contexte, la mission de maintien de la paix et de la sécurité ne pouvait se dissocier de la politique.

Ainsi, pour les autorités du Katanga, cette province était effectivement un État. Celui-ci était conçu comme une réponse à la crise congolaise et un moyen pour préserver les populations du Katanga contre le chaos.

Mais le Katanga n'avait pas été reconnu comme État par aucun autre et sa souveraineté était faible. L'ONU et le Gouvernement de Léopoldville le considérait comme une province rebelle qui menaçait la paix en Afrique (et dans le monde), la stabilité, l'unité et l'intégrité du Congo. Pour les autorités du Katanga, la présence de la Force des Nations Unies constituait une immixtion insupportable dans les affaires intérieures d'un État souverain.

Bon an, mal an, la mission de l'ONU avait réussi à faire accepter, au Katanga, un cessez-le-feu entre les Baluba anti-sécessionnistes du Nord-Katanga et les gendarmes katangais pro-Tshombe. En réussissant à stabiliser le front du Nord-Katanga, sur l'axe Kabalo-Kalemie, la mission onusienne avait rendu possible l'ouverture des couloirs sécurisés entre les belligérants pour protéger

les populations en danger. La redéfinition de la mission de l'ONUC avait contribué à engager les acteurs politiques, dont Moïse Tshombe, à embrasser la voie de la recherche de solution négociée pour sortir de la crise et sauver l'unité du Congo. La rencontre de Léopoldville avait donné lieu à la réouverture, le 22 juillet 1961, du Parlement dont la session, alors bénéficiaire de l'appui logistique et médiatique de l'ONUC, avait permis la mise sur pied d'un gouvernement d'unité nationale dirigé par Cyrille Adoula.

Ensuite, avaient suivi les rencontres de Kitona (les 10 et 20 décembre 1961) et la signature par Moïse Tshombe d'un acte de reconnaissance du gouvernement central de Léopoldville; puis la rédaction du plan de réconciliation nationale, à laquelle les experts de l'ONU avaient participé. Ainsi, en janvier 1963, Kolwezi, dernière ville tenue par les gendarmes katangais, passait sous le contrôle de la force de l'ONU. La reprise de la gestion de la province par le gouvernement central a marqué le retour du Katanga dans le Congo. En 1964, l'ONUC se retirait du Congo, mais l'ONU est restée active au Katanga, à travers les organismes tels que l'UNICEF, le HCR, OCHA, PAM.

1998 : une scène politique presque identique à celle des années 1960

En raison des crises, dont les guerres de "libération", d'agression et d'occupation ont constitué les indices, la mission de l'ONU est à nouveau présente au Congo, présence décidée depuis le 30 novembre 1999 par la Résolution 1279. Il s'agissait au départ d'une Mission d'observation de l'ONU au Congo (MONUC). Elle deviendra en 2010, au regard de la crise, une force pour la paix et est ap-

pelée MONUSCO.

En effet, après 1998, le Congo offrait une scène presque identique à celle des années 1960. L'espace politique avait éclaté en quatre champs de rivalités et d'affrontements qui menaçaient le Congo comme État et comme République. Une partie était contrôlée et administrée, de facto, par les rebelles du Rassemblement congolais pour la démocratie (RDC), mouvement soutenu par le Rwanda; une autre partie par le Mouvement de Libération du Congo (MLC), d'audience ougandaise, une autre partie par le Gouvernement central qui devait faire face à une autre force : celle incarnée par l'Opposition politique dite "non armée". Pour quitter Goma, arriver à Bukavu, puis au Katanga et à Lisala, le citoyen devait demander plusieurs autorisations aux différentes autorités rebelles ou loyalistes. C'est à nouveau l'ONU qui vint à chevet du Congo, grâce à la MONUC et à la MONUSCO. La mission onusienne s'était impliquée dans l'organisation et la réussite des différentes négociations entre forces congolaises rivales, dont le célèbre Dialogue inter-congolais de Sun City en Afrique du Sud. Celui-ci avait débouché sur la signature de l'Accord de Sun City qui avait permis de mettre en place un gouvernement quadri-cephe, reflet des forces en présence au Congo.

La probité intellectuelle reconnaît à la MONUSCO entre autres succès d'avoir empêché à nouveau la partition du pays, d'avoir accompagné les belligérants et les différents acteurs congolais dans des négociations pour mettre fin aux guerres, restaurer l'unité nationale, la paix et la sécurité ; d'avoir surtout accompagné, sur l'ensemble du pays, l'organisation des élections législatives et présidentielles de 2006, décisives pour la mise en place des institutions légitimes et refonder l'État. Elle a soutenu les FARDC à mettre hors d'état de nuire des forces négatives et des bandes armées, notamment dans le Nord-Katanga et dans le fameux "triangle de la mort". Elle a poursuivi la mission de protection des populations civiles, en accompagnant les efforts des FARDC de rétablir la sécurité et la paix civile. En 2014 et en 2015, la MONUSCO s'est préoccupée du drame humanitaire et des conflits communautaires dans des territoires du Katanga, dont le conflit intercommunautaire entre les Bantous et les Pygmées. Ainsi la mission onusienne a déployé des casques bleus dans la région et y a initié des "îlots de stabilité"; c'est-à-dire des activités menées pour aider le gouvernement à rétablir et à consolider l'autorité de l'État dans les zones libérées des groupes armés, préparant ainsi le terrain pour la relance d'actions de développement ■

*Professeur à l'Université de Lubumbashi

La MONUSCO suit avec attention les nouveaux enjeux politiques au Katanga

De nombreux observateurs de l'ex province du Katanga sont unanimes. Il considèrent la situation politique du Katanga comme tendue et estime qu'elle est imprévisible, au regard des récents développements enregistrés dans la Province ces derniers mois. La mise en œuvre effective du démembrement du Katanga en quatre nouvelles provinces, le départ de la Majorité présidentielle des partis dits du Groupe des Sept (G7) au sein desquels se retrouvent trois partis (UNAFEC, UNADEF et ACO, dont les leaders respectifs sont M. Antoine Gabriel Kyungu, M. Charles Mwando Simba, Dany Banza), la double démission de M. Moïse Katumbi Tchapywe, le 29 septembre 2015 de son poste de Gouverneur et du Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie (PPRRD) sont des éléments qui ont contribué à changer la donne politique du Katanga.

Par Nana Rosine Ngangoué/MONUSCO

Depuis quelques mois, le climat politique dans la province s'est détérioré. On assiste à des querelles relayées par les médias, entre les acteurs politiques qui revendiquent le respect de la Constitution et ceux qui, au sein de la Majorité Présidentielle, affichent leur adhésion à la politique gouvernementale. Cette campagne médiatique a eu des incidences notamment sur la liberté d'expression et de manifestations.

Dans une note publiée récemment, le Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'Homme (BCNUDH) a indiqué avoir enregistré au Katanga, pour le seul mois d'octobre, 3 cas d'atteintes au droit à la liberté de réunion pacifique et à la liberté et à la sécurité de la personne. Le BCNUDH souligne également sa vive préoccupation quant aux restrictions à la liberté d'expression, et de sécurité de ceux qui expriment des critiques envers le gouvernement et ses actions. Le BCNUDH regrette la différence de standards appliqués à la liberté de réunion et de manifestation pacifique par les autorités locales et les forces de sécurité en fonction de l'appartenance politique, avec notamment sept manifestations organisées, y compris au Katanga, par des partis d'opposition et par la société civile, qui ont été soit empêchés par les forces de sécurité, soit interdites par les autorités locales.

Découpage et désaccords.

Les 4 nouvelles provinces issues du démembrement du Katanga opérationnelles depuis le 18 novembre 2015, avec l'entrée en fonction des Commissaires spéciaux nommés pour les diriger. Félicien Katanga



pour le Haut Katanga, Raymond Mande pour le Haut Lomami, Richard Ngoy Kitangala pour le Tanganika et Richard Muyej pour le Lualaba. Ces nouvelles autorités ont pour mission l'installation et la consolidation de l'administration publique dans les nouvelles provinces, la planification et la réhabilitation des infrastructures prioritaires des nouvelles provinces, le maintien de la sécurité, de

l'ordre public et la restauration de l'autorité de l'Etat et enfin l'appui au processus de la mise en œuvre de la décentralisation.

Les notables Katangais ont affiché leur opposition à ce découpage depuis les premières heures du processus. Dès 2006, les notables et chefs coutumiers avaient déclaré que le découpage du Katanga aurait un impact sur "l'âme katangaise", fondée

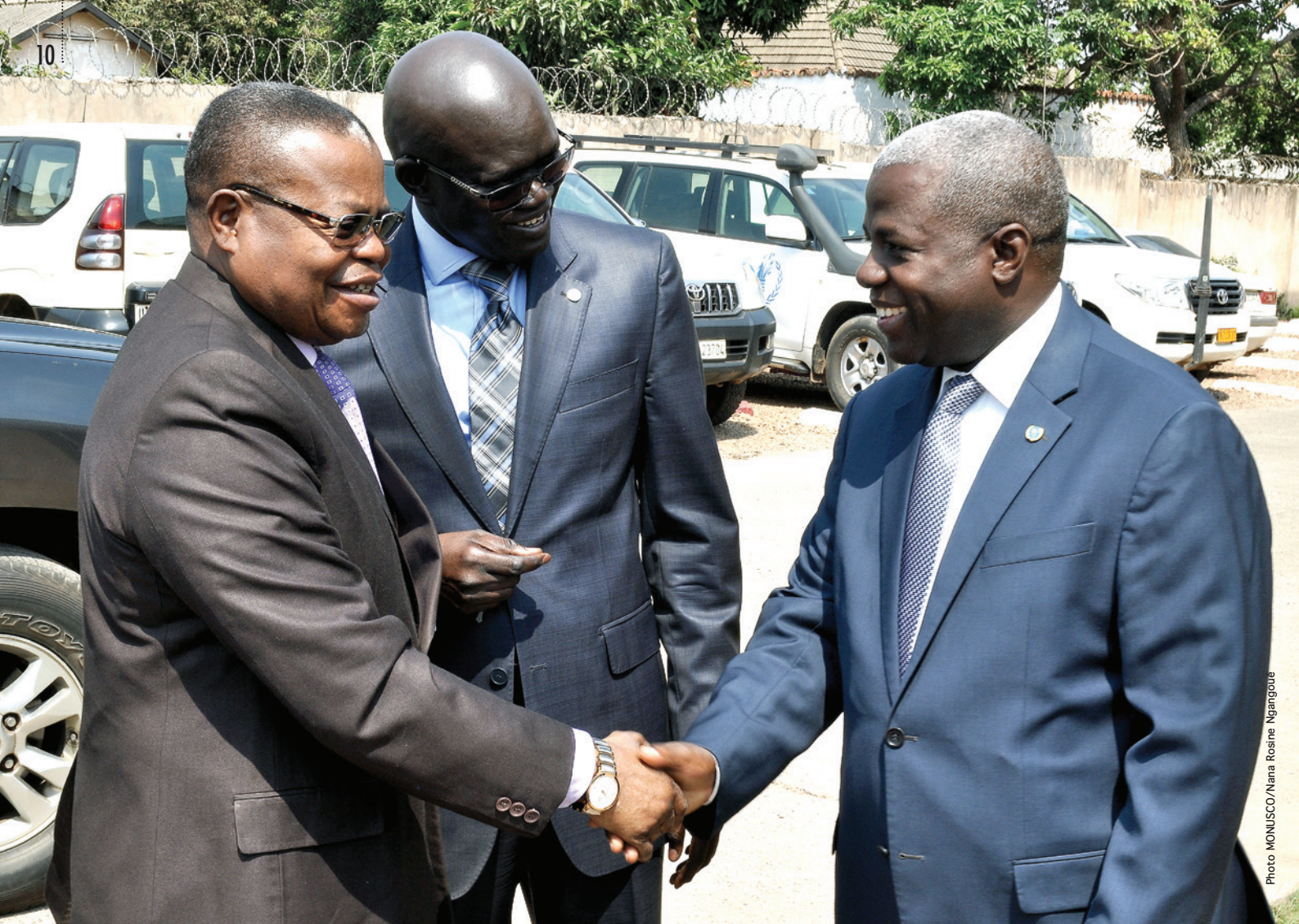


Photo MONUSCO/Mama Rosine Ngangoué

Guirane Ndiaye (centre) chef du Bureau de la MONUSCO à Lubumbashi, Yav Tshibal (Gauche) ancien vice-gouverneur du Katanga et Amadou Samaka (Droite) Représentant du PAM au Katanga, lors de la célébration de la Journée des Nations Unies le 24 Octobre dernier.

sur "la culture commune, l'identité commune, l'espace géographique commun et l'histoire commune".

Depuis, mémorandum, correspondance et pétitions portant sur l'opposition au découpage du Katanga, ont été adressés au chef de l'Etat, afin de le prier de sursoir à sa mise en œuvre.

Sur le découpage, l'attention est particulièrement portée sur la nouvelle province du Lualaba avec l'inclusion de la ville de Kolwezi comme chef-lieu. Cette mesure a suscité un antagonisme entre les communautés Sanga, portée par l'Association socio-culturelle Lwanzo lwa Mikuba (qui préféreraient que Kolwezi soit érigée en Province à part entière) et le groupe des cinq autres communautés (Lunda, Tshokwe, Ndembo, Luvane et Minungu) qui se satisfont de la configuration actuelle. Cet antagonisme ne présage rien de bon pour l'établissement pacifique des nouvelles provinces, notent des analystes. De plus, la récente découverte dans la région de Kolwezi de la plus riche réserve de mine de cuivre dans le monde (700 millions de tonnes) pourrait cristalliser des intérêts divergents dans cette région et constituer une source de tensions potentielle.

Le 16 novembre dernier, l'Association Socioculturelle Lwanzo lwa Mikuba a adressé une lettre au nouveau Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies, Maman Sidikou, dans laquelle elle souligne la "nécessité impérieuse" de la réouverture du Bureau de la MONUSCO à Kolwezi, fermé en juin dernier. L'association dit craindre des risques accrus de violations des droits de l'Homme dans cette nouvelle province.

La MONUSCO poursuit la mise en œuvre de ses priorités

La MONUSCO est présente au Katanga depuis quatorze ans, soit depuis l'année 2001, avec deux bureaux, notamment à Lubumbashi et à Kalemie et une présence opérationnelle à Kolwezi et à Kamina. La présence militaire se traduit par le déploiement de 450 éléments du Bataillon béninois (Benbat) présents, outre à Lubumbashi et Kalemie, à Kamina, Manono, Kongolo, Bendera et Moba. La Mission peut également compter sur la présence d'une équipe de la Police des Nations Unies (UNPOL) au Katanga.

La nouvelle réforme administrative de la Province ne devrait pas affecter la mise en

œuvre des priorités de la Mission. Les priorités assignées à la MONUSCO et consignées dans la Résolution 2211 du conseil de Sécurité des Nations Unies, comprennent la Protection des civils, la lutte contre les groupes armés (notamment dans les nouvelles provinces du Tanganyika, et le Haut-Katanga dans sa partie Nord), les Elections et les Droits de l'Homme.

Dans ce contexte, la MONUSCO devrait porter une attention soutenue à l'évolution de la situation politique dans le contexte de la mise en œuvre du découpage et du processus électoral. Comme le prévoit son mandat, la Mission est disposée à offrir ses bons offices aux acteurs politiques du pays et de la Province,

La Mission va également continuer à concentrer son action sur les conflits intercommunautaires, les conflits de leadership pour le contrôle des ressources naturelles, la présence des groupes armés, l'impunité de certains chefs de guerre accusés de violations graves des droits de l'Homme.

Elle poursuivra également ses efforts pour accompagner les autorités provinciales pour le rétablissement de l'autorité de l'Etat dans les zones ciblées ■

Protection

Une unité d'action entre FARDC et Force MONUSCO au service de la protection de la population dans le Katanga

La recherche de la quiétude et de la paix durables dans la Province de Katanga constitue un défi commun pour les autorités militaires de la MONUSCO et des FARDC. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les nombreuses actions entre le Contingent béninois de la MONUSCO (BENBAT) et les Forces armées de la République Démocratique du Congo (FARDC), visant à renforcer les fondamentaux de la coopération entre les deux forces.

✎ Par Lt. Bachabi Saliou, Chef cellule Presse/MONUSCO

L'avenement salu-
taire d'un climat
de confiance et de
l'unité d'action pour
l'atteinte de cet objectif se
traduit par l'ouverture dans
les échanges d'informations
sécuritaires et les déplacements
périodiques sous
forme de patrouilles
conjointes pour l'évaluation de
la situation sécuritaire. Ce
qui permet d'anticiper sur
la naissance ou la récurrence
des actes répréhensibles et
attentatoires à la vie des
populations innocentes.

L'amorce du processus de
résolution du conflit inter-
ethnique Luba-Pygmée dans
les territoires de Manono,
Nyunzu et Moba, avec son
cortège de difficultés, permet
d'affirmer sans risque de
se tromper que le BENBATT et

les FARDC sont plus que jamais déterminés à
favoriser la restauration d'un environnement
de paix pour les deux communautés. Cette
démarche renouvelée ces derniers temps et
renforcée à travers la visite du Général Kifwa,
Commandant de la 2^{ème} Zone de Défense et
sa suite qui ont eu à leurs côtés le colonel
Zankran Salomon, Commandant du secteur
de l'ex-Katanga, le Lieutenant-colonel Cyri-
aque Nassara, Commandant le BENBATT-9
et le Colonel Nawezi, Commandant la
PNC/Kalemie, a été accueillie et saluée par
les autorités politico-administratives. Elle a
d'ailleurs permis de se rendre compte de la
bonne collaboration entre les détachements
du BENBATT et les unités des FARDC dans le
Katanga ; ce qui constitue un facteur positif
dans le sens de l'éradication définitive de ce
conflit, pour le bien-être des populations.



Le général Kifwa (3^{ème} à partir de la droite) et sa suite posent en compagnie des responsables militaires MONUSCO

Par ailleurs, la vitalité et l'interaction entre les différentes structures du BENBATT et celles des FARDC se caractérisent par le fait que le BENBATT apporte aux FARDC, à leur demande, un soutien logistique adapté lors de certains rendez-vous opérationnels et festifs communs.

A ce titre et dans le cadre des activités conjointes, les détachements du BENBATT et des FARDC ont défilé côte à côte respectivement les 30 juin et 1er août 2015 lors de la commémoration de l'accession de leurs pays à la souveraineté nationale.

Le BENBATT s'illustre aussi par son rayonnement à travers des patrouilles de dissuasion et de renseignement qui permettent de prévenir et de lutter contre la délinquance et le banditisme qui sont légion dans la Province. Toute chose qui concourt

au mieux à la protection de la population civile.

Il convient de souligner l'aide à la population par la distribution d'eau potable, la réhabilitation et la construction de plusieurs bâtiments administratifs financés par la MONUSCO, notamment l'Etat-major de la PNC et le Commissariat de Police de Manono ainsi que le Tribunal Militaire de Garnison de Kalemie en cours d'achèvement.

D'autres actions communes, pour renforcer cette coopération, sont en cours de planification pour rassurer davantage la population à qui profitera très certainement cette unité d'action.

Pour rappel, quelque 450 Casques bleus, dont 12 femmes, sont déployés au Katanga et font partie intégrante de la Force de la MONUSCO ■

Interview

Le général Jean Claude Kifwa : “Je suis satisfait de la collaboration avec la MONUSCO”

Le Général Jean Claude Kifwa, commandant de la 2^{ème} zone de défense, basé à Lubumbashi, se félicite de la collaboration qui existe entre la Force de la MONUSCO et les militaires FARDC dans l'ex province du Katanga. Pour lui, cette collaboration a permis d'améliorer la situation sécuritaire et d'assurer la protection des civils.

Propos recueillis par Denise Maheho/MONUSCO

Echos de la MONUSCO : Vous êtes le commandant de la 2^e zone de défense de la République Démocratique du Congo. Depuis votre arrivée à la tête de cette zone de défense, la situation sécuritaire, notamment dans le Triangle de la mort : Manono-Mitwaba- Pweto s'est améliorée. Quelles sont les stratégies mises en place pour pacifier cette zone à forte tension ?

Général Jean Claude Kifwa : Nous nous sommes fixés une nouvelle stratégie, une

les territoires du Nord de l'ex-province du Katanga, si vous voulez dans la province du Tanganyika. Et c'est cette stratégie qui a porté des fruits. Nous avons enregistré la reddition de plus de 100 éléments Mai-Mai. Il y en a qui ne sont pas encore arrivés à Lubumbashi pour des raisons d'ordre logistique. Ces Mai-Mai qui se sont rendus aux FARDC, sont pris en charge par des structures appropriées. Il y a notamment la Section DDR de la MONUSCO. A chaque fois qu'il y a des reddsitions, nous demandons la collaboration de la MO-

missions conjointes avec la MONUSCO, notamment avec le commandant secteur de la MONUSCO. Mon général comment appréciez-vous la contribution de la MONUSCO aux efforts de pacification du Katanga, notamment dans le triangle de la mort ?

Je suis satisfait de la collaboration avec la MONUSCO. Notre pays étant membre des Nations Unies, la MONUSCO est au Congo sur demande de notre gouvernement et sur base de certaines Résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Vous avez vu vous-même et vous venez de l'évoquer, nous étions en tournée pour évaluer la situation sécuritaire et opérationnelle. On a vu partout où il y avait des tensions, maintenant c'est calme. C'est grâce aussi à la MONUSCO. On ne peut pas l'ignorer. On a trouvé des Baraza communautaires, par exemple à Nyunzu, à Manono, c'est l'initiative de la MONUSCO. On a vu les Casques bleus béninois qui sont déployés partout où on était à Bendera, à Moba, à Manono, à Kongolo. Ils font un excellent travail.

L'armée est souvent mise en cause dans des cas de violations des droits de l'Homme. Comment gérez-vous cette question dans votre zone de responsabilités ?

Nous nous sommes quand même une armée respectueuse des textes légaux. Il y a des instruments juridiques tant nationaux qu'internationaux que nous devons respecter, promouvoir et vulgariser pour tout ce qui concerne le respect des droits humains, du droit international humanitaire et des règles d'engagement. Parce que lorsque nous allons dans un conflit, nous sensibilisons. Nous attirons l'attention de nos militaires pour qu'ils se conduisent bien. Heureusement, nous tendons vers la professionnalisation de notre armée surtout avec la politique de réforme du secteur de sécurité ■



Le général Kifwa s'entretenant avec les responsables militaires de la MONUSCO

nouvelle approche de la sensibilisation. On a commencé par la sensibilisation de tous nos frères qui détenaient des armes pour qu'ils se rendent auprès de nos forces armées, de la police ou bien de la territoriale. Et on a juste été compris parce qu'il y a plusieurs cas de reddition. Il ne faut pas ignorer le soutien logistique que la MONUSCO/Katanga nous apporte. Nous avons effectué des missions d'évaluation de la situation sécuritaire, dans

MONUSCO. Pour des mineurs par exemple, nous les mettons à la disposition de l'UNICEF, pour une rééducation dans les centres de transit et, après, la réunification avec leurs familles d'origine. En ce qui concerne les étrangers, nous les remettons au DDRRR pour leur rapatriement dans leur pays. Et c'est toujours avec la collaboration de la MONUSCO.

On vous a vu récemment organiser des

Interview

Amadou Moumouni, Contrôleur général de police, chef secteur de la police des Nations Unies à Kalemie

Le Contrôleur général de Police des Nations Unies, Amadou Moumouni, a accordé le vendredi 30 octobre 2015 une interview au “Magazine Echos de la MONUSCO” (EDLM). Dans cet entretien, le Contrôleur général aborde les grands axes de l’action de la Police de la MONUSCO sous sa juridiction, en province du Tanganyika, principalement dans les domaines de la protection des populations civiles et de la stabilisation. Il évoque les efforts consentis par la Police de la MONUSCO, dans le contexte électoral. Il rappelle enfin les difficultés rencontrées par sa section, particulièrement active dans la province du Tanganyika. La Police de la MONUSCO qui s’investit dans la professionnalisation de la PNC est la promotrice de la construction d’un grand Centre de formation provincial de la PNC, au site de Kitchanga, à Kalemie.

Propos recueillis par François Xavier Mybe/MONUSCO

Echos de la MONUSCO : Pouvez-vous nous donner un aperçu des actions concrètes menées par la Police de la MONUSCO dans le secteur du Tanganyika ?

Amadou Moumouni : Nos actions sont celles de la composante Police de la MONUSCO qui s’inscrivent intégralement dans les domaines d’intervention prescrits à la MONUSCO même notamment par les résolutions dont la dernière est la 2211 du 26 mars 2015 et qui sont la protection des civils, la stabilisation et la consolidation de la paix, l’appui aux élections, la réforme et le renforcement des capacités de la Police nationale congolaise. C’est ça les principaux axes d’intervention de notre secteur. Par exemple, dans le cadre de la protection des civils, nous participons activement à la mise en œuvre des mécanismes conjoints de protection des civils et en menant des missions task-force, pour évaluer la situation sécuritaire et pour évaluer les problèmes sur le plan protection qui se posent à la population civile.

Dans le cadre de la stabilisation, nous participons au niveau de l’îlot de Mpyana avec deux officiers de police dans la mise en œuvre de l’îlot et à travers l’îlot, nous avons fait l’état des lieux de la police et d’autres services et plusieurs actions ont dû être menées notamment l’initiation et l’élaboration des projets à impact rapide en faveur de la police nationale congolaise dont entre autres : la construction de l’Etat-major de la PNC-Manono, la réhabilitation du Commissariat de la police, la formation de base de 138 fonctionnaires de la police, la dotation de 25 motos afin de permettre à la Police nationale congolaise de Manono de mieux quadriller le territoire, de mieux mener des actions d’assistance et d’enquêtes, des activités qui rentrent dans le cadre de la



Moumouni Amadou, contrôleur général de Police des Nations Unies répondant aux questions du Magazine Echos de la MONUSCO

stabilisation. Actuellement l’ouverture d’un Sous-secteur de la Police des Nations Unies à Kongolo donne l’accès à la localité de Kabalo.

Au niveau de la réforme de la Police Nationale Congolaise, nous organisons chaque matin des tours des différentes unités de la PNC, pour apprécier la façon dont les policiers travaillent, relevons les irrégularités pour les amener à suivre ce qui est dans le cadre logique et normal conformément aux normes internationales. Actuellement, 41 policiers de Kalemie suivent une formation de formateurs.

Généralement la Police joue un rôle important lors des échéances électorales. Com-

ment s’organise l’appui de votre Section au processus électoral actuel dans le secteur du Tanganyika ?

Pour la sécurisation du processus électoral telle que décidée par la Résolution 2211 des Nations Unies, la Police de la MONUSCO appuie les structures opérationnelles qui mènent des activités liées au processus électoral afin d’aboutir à des élections crédibles et apaisées : participation avec des conseils et à la prise des décisions dans le Centre provincial des opérations du Tanganyika. La Police des Nations Unies mène des actions de renforcement des capacités de la PNC ; 100 policiers de Kalemie viennent d’être formés uniquement dans le cadre de la sécurisation du processus électoral,

93 à Manono, 67 à Kongolo et 48 à Moba, soit un total de 308 fonctionnaires de la police formés dans le cadre de la sécurisation du processus électoral. A l'occasion du déploiement des unités de la Police Nationale Congolaise à partir de Lubumbashi, et de Kalemie pour faire face au conflit intercommunautaire pygmée-luba, la Police des Nations Unies a puisé 3.500 litres sur le stock de 10.000 litres de Kalemie qui ont été mis à la disposition de la PNC à Nyunzu à la demande du Chef de Division. Cet appui a permis aussi à la police de faire face à la criminalité grandissante dans la ville de Kalemie et à l'infiltration des FDLR dans la région. La Police de la MONUSCO attend de la

Police Nationale Congolaise la mise en application des connaissances acquises pour mieux exécuter la mission qui leur a été confiée consistant à la sécurisation des élections à venir.

Dans le secteur du Tanganyika, la Police de la MONUSCO est-elle confrontée à des difficultés dans l'exercice de sa mission ? Lesquelles ?

La Police Nationale Congolaise est confrontée aux difficultés d'équipements et des moyens pour être efficace sur terrain; une situation qui intervient au moment où la Police de la MONUSCO rencontre elle aussi des problèmes de mobilité avec des véhicules dépassés, non

adaptés devant rouler sur certaines voies routières impraticables et accidentées. Dans le cadre du renforcement des capacités de la Police Nationale Congolaise, les efforts déployés par la Police des Nations Unies sont considérables notamment sur le plan de la formation et sur le plan de l'assistance. Il reste bien entendu qu'il appartient à l'Etat congolais de sécuriser les populations. Enfin, la Police des Nations Unies est en train de planifier un projet QIPs en faveur du Groupement Mobile d'intervention (GMI) qui n'a pas de moyens classiques de maintien de l'ordre pour accomplir un travail de qualité dans la région ■

Manono

Ilot de stabilité de Mpyana, bilan d'une action de stabilisation dans la province du Tanganyika

Par Francois Xavier Mybe/MONUSCO

L'îlot de stabilité de Mpyana a été lancé en juillet 2014. Mpyana qui est une entité administrative du territoire de Manono – (450 km au sud-ouest de Kalemie) a expérimenté le concept d'îlot de stabilité pour plusieurs raisons. Manono qui est situé dans la région du Triangle de la mort est une voie d'accès vers d'autres territoires comme Moba, Mitwaba, Pweto et Malemba-Nkulu affectés par des conflits. Manono est également une zone où les groupes armés sont actifs, notamment les Bakata Katanga avec à leur tête le milicien Gédéon Mutanga. C'est également dans cette région que, depuis 2013, le conflit intercommunautaire Pygmée-Bantous a pris de l'ampleur avec son cortège de violations de droits humains et de milliers de personnes déplacées, parmi lesquelles des femmes et des enfants, vivant dans des conditions difficiles. Sur cette base, le choix de la zone a été déterminant pour la mise en œuvre d'un certain nombre d'actions, en vue de restaurer l'autorité de l'Etat.

A ce titre, les activités ont été conduites sous la responsabilité du Bureau de la MONUSCO-Kalemie dont la coordination a été assurée par la Section d'Appui à la Justice dans le but de la restauration de l'autorité de l'Etat et la protection de la population civile dans la zone.

Une année après, un regard rétrospectif sur cette initiative permet de conclure que

les résultats ont été tout à fait probants et palpables, dans les domaines de la stabilisation et de la restauration de l'autorité de l'Etat, notamment, au plan de la sécurité, de la Justice et de l'Administration pénitentiaire. Sa réalisation donne maintenant un nouveau cachet à l'environnement territorial de Manono.

Huit ouvrages financés par la MONUSCO

Les huit chantiers dont les travaux sont presque fin prêts, bénéficiant de financements de la MONUSCO, ont ciblé quatre domaines. Dans le domaine de la sécurité, la MONUSCO construit un nouvel Etat-major de la Police nationale congolaise et procède actuellement à la réhabilitation du Commissariat de la même police.

Dans le domaine de la justice, deux bâtiments, dont un du parquet et un autre du Tribunal de paix, sont en construction. A ces travaux, il faut ajouter ceux touchant à la réhabilitation du bâtiment de l'administration publique locale.

Enfin, dans le cadre d'appui à l'organisation de la Société civile, deux bâtiments, devant abriter chacun une radio communautaire, sont en cours de travaux à Mpyana, localité située à 95 km et à Shamwana à 190 km au sud de Manono-Centre. Mpyana et Shamwana aujourd'hui sécurisés ont constitué des zones de grande turbulence à cause de la présence et de l'activisme des groupes armés Mai

Mai et d'autres Kata Katanga.

Tous ces travaux interviennent six mois après l'inauguration de la Prison centrale de Manono ayant bénéficié à la fois d'un appui et de la MONUSCO et du gouvernement de l'ex-province du Katanga.

De sept sous-commissariats de la police avant le projet d'Ilot de stabilité, Manono en compte maintenant dix. La police nationale motorisée grâce à l'appui de la police civile de la MONUSCO sait organiser des activités d'itinérance dans la zone. A ces actions mises sur le compte de l'Ilot de stabilité de Mpyana, s'ajoutent le déploiement du personnel de l'Administration publique dans les groupements, la formation de la Société civile et sa restructuration.

L'appel au retour à l'endroit des déplacés internes

Cette nouvelle donne incite l'Autorité territoriale à lancer un appel en direction des différents acteurs pour les impliquer dans la sensibilisation des populations à la reprise des activités de champs et à poursuivre le mouvement de retour dans leurs villages d'origine. Les acteurs humanitaires sont invités à accompagner ce retour par une assistance.

La situation sécuritaire aujourd'hui stabilisée dans la zone de Mpyana a permis à tous les Chefs coutumiers de regagner leurs fiefs traditionnels après plusieurs années d'absence ■



Les leaders pygmée et bantou se donnent l'accolade en signe de réconciliation

Conflit intercommunautaire pygmée-bantous

La MONUSCO appuie la mise en place des comités de dialogue et de résolution de conflit

✉ Par la Section Affaires civiles/MONUSCO

Le contexte historique

Le Territoire de Manono avec une population estimée à 504.105 habitants répartis sur deux chefferies (Bakongolo et KiLuba) et 4 Secteurs (Nyemba, Luvua, Kamalondo et Kyofwe), a connu une grande période d'insécurité, liée au mouvement Mai-mai Bakata-Katanga à la veille des élections présidentielles de 2011. Les opérations militaires visant à éradiquer les groupes Mai-mai Bakata-Katanga disséminés dans le territoire de Manono, ont poussé les FARDC à utiliser la population locale Pygmée comme pisteurs, pour accéder aux zones aux mains des Mai-mai.

Les éléments Mai-mai Bakata-Katanga se sentant trahis par les membres de la communauté Pygmée Perci, décident de se

venger. Le 5 juin 2013, 20 femmes dont 10 enceintes, 4 filles et 5 garçons tous Pygmées du village Lwela, sont tués. La milice Pygmée Perci, du village Lwela, dirigée par le chef Luhala décide à son tour de se venger contre la population Luba du village de Sange. La milice Pygmée est contrée par les éléments FARDC, venus dans ce village pour protéger la population civile. Au cours des discussions, le chef Pygmée Luhala est tué le 9 novembre 2013 par les FARDC. Cet événement douloureux pousse la communauté Pygmée de Nyemba à la révolte, avec des effets d'entraînement sur les autres territoires voisins de Manono telles que les localités de Nyunzu, Kabalo et Kalemie. Les membres de la communauté Pygmée s'organisent en milices, sous le commandement des leaders

connus sous les noms de Nyumbaisha, Sac Vide, et Lebon.

Face à la menace des milices pygmées, la communauté Luba s'organise à son tour; ce qui a conduit à la création de la milice Luba "Élément" du Chef Kasanga avec comme objectif de récupérer les femmes Luba des mains de la milice Pygmée. Cette opération de la milice Luba du chef Kasanga s'est poursuivie jusque dans le village Lwaba du territoire de Manono. Les hostilités contre la population pygmée se sont intensifiées dans le secteur Nyemba bloquant ainsi tous les axes de sortie de Manono vers Nyunzu et de Manono vers Kalemie. Depuis lors, les communautés pygmées et Luba s'affrontent et rivalisent en violence. Le conflit atteint son apogée en juillet 2014, faisant un grand nombre de déplacés fuyant de part et d'autre les exactions des miliciens, tant pygmées que Luba.

Les possibilités d'un règlement durable du conflit

Comme le souligne son mandat en matière de protection des populations civiles, la MONUSCO s'est engagée dans la recherche de solutions pour le règlement du conflit entre les communautés pygmée et Luba par diverses voies.

A cet effet, les mécanismes de protection des civils élaborés par la MONUSCO à travers les Assistants Communautaires de Liaison (CLA) dans le Territoire de Manono ont été actionnés pour contenir les menaces. Ainsi, la MONUSCO, les autorités locales et gouvernementales ont mené des actions dissuasives.

Par ailleurs, la MONUSCO, à travers la Section des Affaires civiles, a initié l'idée d'appui à la résolution de conflit : des actions ont été menées pour la restauration d'un climat de confiance entre communautés. Se basant sur la recherche de solutions de pacification endogènes, l'approche de la mise en place d'un comité de résolution de conflit a été adoptée sous l'appellation "Comité de réconciliation Baraza", un modèle calqué sur le concept de "l'arbre à palabres", pour débattre et régler des conflits au sein d'une communauté.

L'approche Baraza comme outil de pacification et de paix social

La société civile et le Comité d'Analyse de Risques (CAR) avec l'appui de la MONUSCO ont facilité l'implantation de deux comités de réconciliation Baraza, dont l'un dans la zone de Mukebo, à 160 km au nord-est de Manono et l'autre dans la localité de Mbayo à 112km au nord-est de Manono. Chaque comité est composé de leaders pygmées et Luba, ayant pour mission de sensibiliser les

deux communautés à la cohabitation pacifique et prévenir les risques de conflit par le dialogue.

À l'issue du premier dialogue entamé à Mukebo et présidé par le Général de brigade de la PNC/Tanganyika, le leader combattant pygmée, Sac Vide et son antagoniste leader combattant Luba, Sacadet, ont planté un arbre de paix, près des locaux de l'Administration du territoire à Mukebo. À Mbayo, la même opération a été réalisée avec mise en terre de l'arbre de paix par l'adjoint du leader pygmée Nyumbaisha et le leader combattant Luba, Sacadet.

Pour renforcer les capacités d'intervention des comités de réconciliation de Mukebo et de Mbayo, la section des Affaires civiles de la MONUSCO a initié un projet pour former les membres des Baraza aux notions fondamentales de résolution et transformation de conflits ■



Un arbre planté symbolisant la paix entre les communautés pygmée et bantou

Photo MONUSCO

Droits de l'Homme

Le procès Pygmées - Luba suivi de près par la section d'Appui à la justice et à l'administration pénitentiaire

La Section d'appui à la justice et à l'administration pénitentiaire de la MONUSCO effectue le suivi du procès des prévenus autochtones pygmées et Luba qui sont poursuivis depuis le 27 août 2015 devant la Cour d'appel de Lubumbashi par le Procureur général de Lubumbashi. Ces prévenus, 11 Pygmées et 20 Luba, sont accusés par le ministère public d'avoir commis des crimes contre l'humanité et crime de génocide.

Par la Section d'appui à la Justice/MONUSCO

Les faits infractionnels reprochés remontent à la période comprise entre juillet et août 2014, et auraient consisté en la perpétration, lors des conflits entre les deux communautés, des infractions de viol, meurtres, tortures, etc. dans les territoires de Manono et Kabalo (province du Tanganyika).

Importance de cette affaire judiciaire

Depuis l'avènement de la loi organique



Le Cour d'appel de Lubumbashi en séance dans le cadre du procès contre des prévenus pygmées et Luba accusés de crimes contre l'humanité

Photo MONUSCO

N°13/011-B du 11/04/2003 portant organisation, fonctionnement et compétences des juridictions de l'ordre judiciaire, c'est la première fois qu'une Cour d'appel, en l'occurrence, celle de la ville de Lubumbashi, dont la compétence territoriale couvre toutes les quatre anciennes provinces issues du Katanga, connaît de ces incriminations graves : le crime contre l'humanité et le génocide.

Bien plus, la Cour d'appel de Lubumbashi est la première juridiction congolaise à connaître de l'incrimination de génocide.

Et dans son mandat d'appuyer les institutions judiciaires, la Section d'appui à la justice et d'appui à l'administration pénitentiaire, de concert avec l'administration de la jus-

stice, est en train de préparer un séminaire de trois jours sur le renforcement des capacités sur "la répression des crimes de guerre, crimes contre l'humanité et crime de génocide par les juridictions civiles congolaises" à l'intention des acteurs judiciaires de Lubumbashi (juges, magistrats, avocats, défenseurs judiciaires, défenseurs des droits de l'Homme).

En outre, en étroite collaboration avec le Bureau conjoint de l'ONU aux Droits de l'Homme de Lubumbashi, les autorités judiciaires et la société civile, des contacts sont en train d'être pris avec d'autres partenaires impliqués dans la lutte contre l'impunité des crimes graves, pour mieux soutenir la justice civile, dans ce procès des crimes graves ■



La Police MONUSCO renforce les capacités de la PNC pour la sécurisation du processus électoral

Photo MONUSCO/UNPOL

Sécurisation du processus électoral

Haut Katanga : 1 500 agents de la Police nationale congolaise en formation

Former 1 500 policiers congolais en vue de renforcer leurs capacités en matière de sécurisation du processus électoral, c'est la mission que s'est assignée la composante Police des Nations Unies (UNPOL) de la MONUSCO dans le Haut Katanga. L'objectif visé est de contribuer à un environnement propice à la tenue d'élections libres, justes, crédibles, transparentes et surtout pacifiques.

✎ Par LEDES Louis*

La résolution 2211 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, du 26 mars 2015, prescrit à la Police des Nations Unies (UNPOL) de fournir son appui à la tenue des élections en République Démocratique du Congo. C'est dans ce cadre que UNPOL dans le secteur du Haut-Katanga, a entrepris la mise en œuvre du "Plan UNPOL de réduction du nombre des victimes des violences électorales", un vaste programme de renforcement des capacités des cadres et agents de la Police nationale Congolaise (PNC) en matière de sécurisation du processus électoral depuis le mois de juillet 2015. Ce plan s'étalera jusqu'en décembre 2015 pour la première phase. Cette activité revêt des formes variées, allant des recyclages aux ateliers, en passant par des sessions de sensibilisation.

A ce jour, environ 750 fonctionnaires de

la Police Nationale Congolaise, tous grades et sexes confondus, ont bénéficié de différentes formations dans les localités du Haut-Katanga, avec trois sessions de recyclage en Sécurisation du processus électoral, ciblant les agents en service aux deux Groupes Mobiles d'Intervention de Lubumbashi (Est et Ouest), des Commissariats des Districts PNC de Lubumbashi (Est et Ouest). Des formations similaires ont été également organisées dans les localités de Mitwaba, Malemba-Nkulu, Likasi et Sakania. Un atelier destiné exclusivement au personnel féminin de la Police Nationale Congolaise a été tenu, du 5 au 6 novembre à Lubumbashi.

En perspective, UNPOL va lancer la quatrième session de recyclage à Lubumbashi, prévue pour le 16 novembre, et une session de sensibilisation pour la localité de Kambove à 140 kms au nord de Lubum-

bashi. La Police de la MONUSCO va participer très prochainement à la formation de deux cent soixante dix neuf (279) cadres et agents, vingt (20) formateurs, en Police de Proximité à partir du 23 décembre 2015. Cette formation financée par le Gouvernement américain (USA), est mise en œuvre par l'Organisation Internationale pour la Migration (OIM).

S'agissant des difficultés, il faut signaler essentiellement le manque de moyens financiers et matériels pour soutenir ces activités, étant donné que les personnels de la Police Nationale Congolaise exigent toujours des gratifications pour faciliter leur mobilisation.

Outre le renforcement des capacités de la PNC et de l'appui à la sécurisation du processus électoral, UNPOL est également engagée dans des missions de protection des civils, la stabilisation/restauration de l'autorité de l'Etat, en République Démocratique du Congo.

S'agissant de la protection des civils, UNPOL participe régulièrement aux missions d'évaluation sécuritaire (JAM), de protection (JPT) et des "Task-Force" auprès des populations civiles, en vue d'apprécier les conditions de vie et de sécurité dans lesquelles vivent les populations civiles de la Province du Haut-Katanga. A l'issue de ces missions, elle fait des recommandations et des plaidoyers auprès des autorités gouvernementales et des ONG, de même qu'elle propose des projets à impact rapide "QIPs" dans le sens de l'amélioration des conditions de vie des populations. Elle participe ensemble avec le Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme (BC-NUDH), la section Soutien à la Justice et les Magistrats, aux contrôles conjoints des cellules de garde à vue de la PNC pour vérifier et conseiller sur les cas de violations des droits de l'Homme.

A propos de la Réforme du secteur de la sécurité en général et de la PNC en particulier, UNPOL, par le biais des visites quotidiennes de monitoring et de conseils, à travers les unités de la Police Nationale Congolaise de sa zone de compétence, assiste, informe et conseille les cadres et agents de la PNC, sur les valeurs professionnelles de l'action de la Police, répondant aux standards universels, particulièrement en matière de respect des droits de l'Homme. Elle sensibilise et vulgarise les textes initiés par le secrétariat exécutif du Comité de la Réforme de la Police et approuvés par le Gouvernement congolais, notamment :

- la loi organique n° 11/013 du 11 août 2011 portant organisation et fonctionnement de la PNC
- le décret No 13/040 du 16 sept. 2013 portant sur le Code de déontologie policière.
- la loi No 13/013 du 1er juin 2013 portant statut du personnel de carrière ■

* Chef de secteur adjoint chargé de la formation à UNPOL Lubumbashi



Photo OCHA

Une enfant en train d'être vaccinée contre la rougeole

Katanga

La Communauté humanitaire se mobilise contre une grave épidémie de rougeole

Depuis le début de l'année, plus de 500 personnes, dont 80% des enfants de moins de 5 ans sont mortes de la rougeole dans l'ancienne Province du Katanga. Près de 37 000 autres ont été malades, dans 26 zones de santé sur les 68 que compte l'ex-Katanga.

Par Jolie Laure Mbalivoto/OCHA Lubumbashi

La situation est plus inquiétante cette année comparée aux trois dernières années, où le cumul était d'environ 29 000 cas. D'après les acteurs de la santé, ce chiffre ne représente que la partie visible de l'iceberg. De nombreuses autres personnes pourraient avoir succombé à la maladie ou l'avoir contractée, mais malheureusement, cela n'a pas été documenté. Au regard de l'ampleur et de la vitesse de propagation de cette épidémie, le Fonds commun humanitaire en RDC (Pooled Fund) a fait une allocation spéciale de 2,4 millions de dollars, au mois d'août, pour lutter contre la rougeole, dans neuf zones de santé déclarées en épidémie.

La réponse en cours...

Le Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA) au Katanga et ses partenaires de la santé se sont mobilisés pour suivre, au quotidien, l'évolution de cette grave épidémie qui frappe la province. Avec les

acteurs de la santé, un Plan de riposte contre la rougeole, sur les 68 zones de santé de l'ancienne Province du Katanga, a été élaboré. Ce document classe les zones par catégorie et propose aussi des stratégies de réponse rapide et à court terme (3 mois), adaptées à chaque zone.

Plus de 654 000 enfants vaccinés contre la rougeole

Ainsi, 24 zones de santé classées en catégorie A – zones en épidémie où la prise en charge des cas et riposte vaccinale est obligatoire pour une cible de 6 mois à 15 ans dans toute la zone de santé – bénéficient déjà des appuis des acteurs humanitaires. Grâce à l'allocation spéciale du Pooled Fund, les activités de lutte contre la rougeole continuent dans l'ex-Katanga. Les cinq organisations financées (ADRA, AIDES, ALIMA, COOPI et IRC) ont déjà réalisé plus de la moitié des activités de la réponse. A ce jour, plus de 654 700 enfants, âgés entre 6 mois à 15 ans, sur plus de 860 000 prévus, ont été vaccinés, dans sept des neuf zones de santé ciblées: Butumba, Dilala, Lubudi, Kalemie, Kisanga, Kitenge et Mitwaba.

Les activités de vaccination sont actuellement en cours dans les deux zones de santé restantes, Kaniama et Kashobwe. Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) qui a bénéficié de plus de 60% de ce financement s'occupe de pré-positionner des intrants dans des zones de santé et de renforcer des matériels de la chambre froide. Cela a permis jusque-là de

traiter plus de 3 200 enfants ayant contracté la rougeole. Dans les 15 autres zones de santé confirmées en épidémie, d'autres acteurs tels que MSF organisent des ripostes vaccinales et assurent la prise en charge des malades.

16 zones de santé sont en catégorie B – zones de santé frontalières de celles en épidémies. La vaccination de tous les enfants de 6 à 59 mois est requise. C'est dans ce cadre que l'Initiative contre la rougeole et la rubéole (IRM, un partenariat mondial engagé dans la lutte contre la rougeole et la rubéole) a financé l'UNICEF et l'OMS (2,5 millions de dollars) pour vacciner les enfants de ces 16 zones de santé afin de limiter l'incidence de la maladie.

Les 28 zones de santé restantes sont dans la catégorie C – zones de santé qui ne sont pas frontalières de celles en épidémie – où les activités vaccinales intensifiées doivent être organisées, ciblant les enfants de 6 à 59 mois. Ces activités devraient prendre en compte les autres pathologies telles que le paludisme et les infections respiratoires aiguës.

Les acteurs de santé continuent à mener des plaidoyers auprès d'autres bailleurs de fonds pour des ressources additionnelles.

La rougeole tue davantage à cause des complications dues à d'autres pathologies dont la malaria, le choléra et la malnutrition. Les enfants, surtout ceux souffrant de la malnutrition, sont les plus vulnérables et susceptibles de contracter cette maladie.

Facteurs de risque

La rougeole se transmet facilement et rapidement d'une personne à une autre via la toux, les éternuements et le contact physique étroit. Les risques de transmission sont donc importants dans le contexte du Katanga où les mouvements de population continuent à cause des conflits et violences armées. Cette mobilité des personnes facilite la propagation des zones de santé affectées à celles non encore affectées.

Autres facteurs expliquant la persistance de la rougeole : la faible couverture vaccinale; et l'inaccessibilité de certaines localités. A cela s'ajoute la défectuosité de la chaîne de froid, pourtant essentiel pour garantir l'intégrité des vaccins.

Des moyens supplémentaires s'imposent

Le combat contre la rougeole et d'autres maladies endémo-épidémiques au Katanga doit passer par une action plus systémique touchant non seulement le système de santé (offre et demande), mais aussi d'autres aspects connexes qui facilitent l'écllosion des épidémies : l'amélioration de l'accès aux soins de santé de base, à l'eau potable et à un assainissement des milieux ainsi que la régularité de la vaccination.

Aujourd'hui, la situation sanitaire au Katanga reste critique et requiert, comme partout ailleurs en RDC, d'importants investissements pour aller au-delà de l'action humanitaire ■

Le Tout Puissant Mazembe

La légende du football Congolais au service de l'unité nationale



Le Tout Puissant Mazembe est monté sur le toit du football africain en remportant la finale de la Ligue des champions de la Confédération Africaine de Football (CAF), contre l'USM Alger (2-0, 2-1) le 8 novembre dernier à Lubumbashi. Mazembe remportait ainsi le 5^{ème} trophée de son histoire, après ses succès de 1967, 1968, 2009 et 2010. Au-delà d'une victoire d'un club, plusieurs analystes s'accordent pour dire que cette victoire a permis non seulement d'écrire désormais en lettre d'or l'histoire du Football congolais, mais également a démontré la vertu qu'à le sport de promouvoir l'unité nationale.

Par Jean Ngandu et
Nana Rosine Ngangué/MONUSCO

Le TP Mazembe est un club congolais évoluant à Lubumbashi, dans la province cuprifère du Katanga. Il est dirigé par l'ex-gouverneur du Katanga, Moïse Katumbi Chapwe.

Le sacre du Tout Puissant Mazembe a été unanimement salué comme une victoire de la République Démocratique du Congo toute entière. «C'est vraiment une grande fierté pour le Congo. Je suis très heureux pour tous les Congolais», a affirmé le coach de Mazembe, Patrice Carteron.

La victoire du TP Mazembe a en effet fait vibrer les congolais de toutes les provinces.

A quoi est due cette montée fulgurante de l'équipe de TP Mazembe ?

Plusieurs personnes attribuent les performances du TP Mazembe à son organisation impulsée par son président Moïse Katumbi. Cette équipe est l'une des rares en RDC à avoir ses propres installations sportives répondant aux normes de la Fédération Internationale de Football Association (FIFA). Toutes les infrastructures y sont. L'équipe possède deux avions qui facilitent le déplacement des joueurs.

Ensuite, ses joueurs sont comptés parmi les meilleurs du continent. D'ailleurs, parmi les joueurs africains évoluant sur le continent nommés par la CAF, se trouvent trois de joueurs de Mazembe dont Mbwana Ally Samatta, Roger Claver Assale et Robert Kidiaba. Les joueurs de TP Mazembe sont comptés parmi les mieux traités du pays. Et depuis quelques années le TP Mazembe s'est mué en société.

L'histoire du Tout Puissant Mazembe

Créé en 1939 par les missionnaires bénédictins qui dirigeaient l'Institut Saint-Boniface, l'équipe était à l'origine baptisée FC Saint-



Le capitaine de l'équipe du TP Mazembe, Joel Kimwaki soulevant la coupe

Georges. Elle a été directement affiliée en première division à la Fédération Royale des Associations Sportives Indigènes (FRASI). En 1944, le FC St Georges est une fois de plus rebaptisé Saint Paul F.C. Quelques années plus tard, l'incorporation de certains éléments étrangers à l'Institut amènera les missionnaires à abandonner la gestion de l'équipe qui prendra la dénomination de F.C. Englebert, une marque de pneumatiques, sponsor du club. Cette année-là, l'équipe termine première et sans défaite. D'où le qualificatif de Tout puissant ajouté à Englebert.

En 1967 et en 1968, les corbeaux comme aiment bien l'appeler les fans, références aux couleurs de l'équipe, le noir et le blanc, se sont imposés sur le plan continental en gagnant deux fois de suite la coupe des clubs champions.

Après cette époque, ce fut une véritable traversée du désert. Il a fallu attendre en 1980 pour voir les Noir et Blanc refaire surface sur l'échiquier africain en remportant la

coupe des vainqueurs de coupes, l'ancêtre de la coupe de la CAF. Et c'est près de trente ans après que les corbeaux ont remporté la ligue des champions. Les corbeaux ont soulevé la troisième coupe de la ligue de champions de leur histoire. Ce qui leur ouvrirait la voie pour jouer la Coupe du monde des clubs à Abu Dhabi aux Emirats Arabes Unis. Là, leur parcours a été plus qu'une réussite. Ils se sont débarrassés du champion Mexicain et des Brésiliens avant d'affronter en finale la grande formation de l'Inter de Milan. Mazembe avait perdu la coupe battu trois buts à zéro, faisant d'eux les Vice-champions du Monde

En 2011 pendant que l'équipe se préparait à aller à l'assaut du troisième titre consécutif, Mazembe a été disqualifié.

Le Sacre du 8 novembre à Lubumbashi, dans son stade de Kamalondo, vient donner des ailes à ce club qui participera à la coupe du monde des clubs au Japon en décembre 2015 ■

La chute de la Lofoi

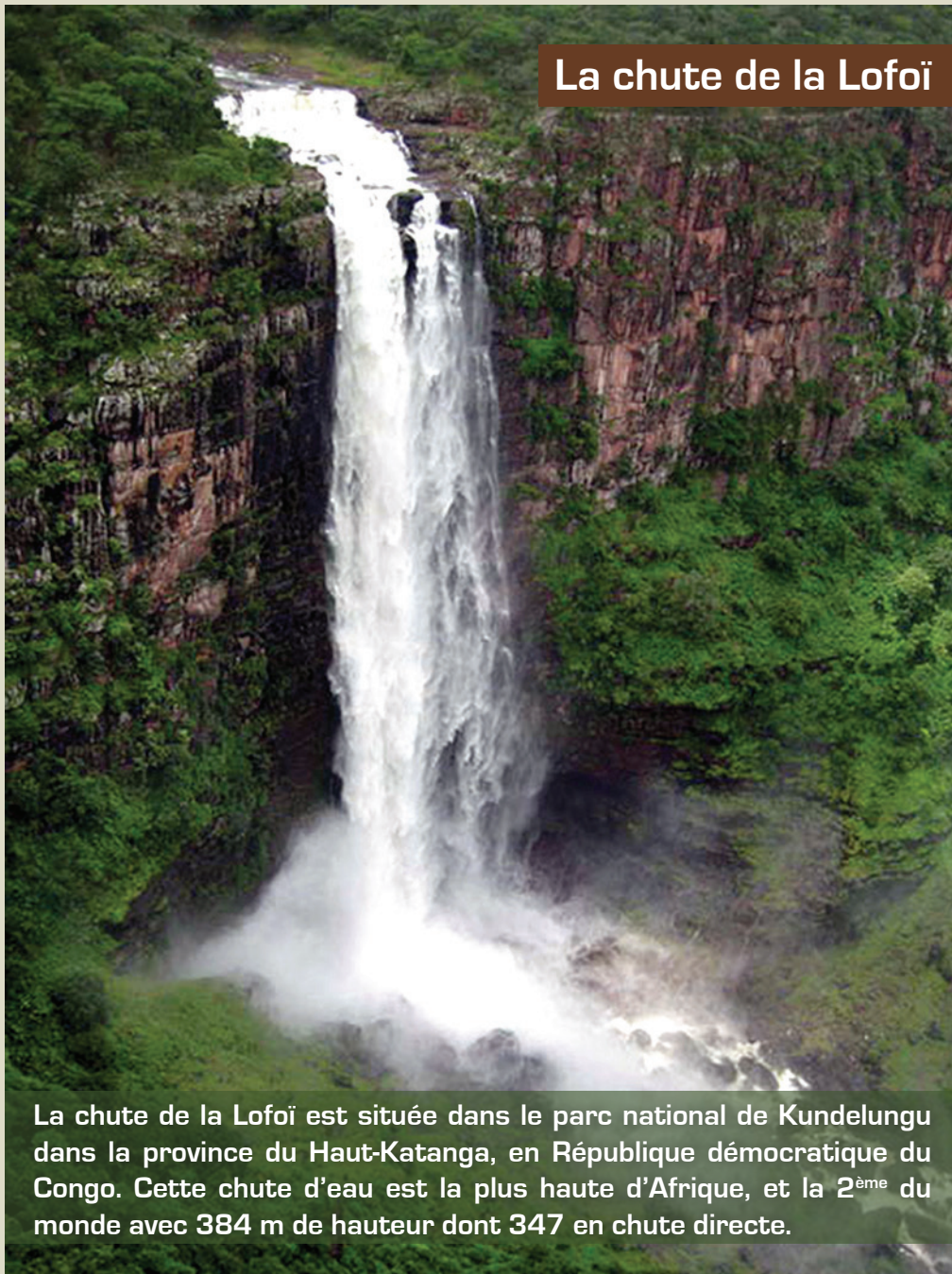


Photo Tiers

La chute de la Lofoi est située dans le parc national de Kundelungu dans la province du Haut-Katanga, en République démocratique du Congo. Cette chute d'eau est la plus haute d'Afrique, et la 2^{ème} du monde avec 384 m de hauteur dont 347 en chute directe.

SE CONNECTER À NOUS

www.monusco.unmissions.org
www.facebook.com/monusco.org
www.twitter.com/monusco
www.youtube.com/monusco
www.flickr.com/monusco